



MAGAZINE



Une grande image qui joue son rôle
 Visibiliser les enfants dans le système judiciaire

EN SUISSE

Renforcer les droits de l'enfant

Comment protéger les enfants les plus vulnérables

Une protection qui fonctionne

Un soutien pratique dans le domaine de l'asile



Chères lectrices, chers lecteurs,

«Pourquoi Save the Children intervient-il en Suisse? Il y a tant de souffrance ailleurs.» On me pose souvent cette question. En effet, aider les gens dans le monde entier est l'un de nos engagements. Nous avons cependant également une responsabilité de protection des enfants en Suisse.

La Suisse passe souvent pour une «Île des Bienheureux». Mais ici aussi vivent des enfants qui connaissent la violence, l'exclusion et l'insécurité – p. ex. dans le contexte migratoire ou au contact du système judiciaire. Pour ces enfants, protection, soutien et participation ne vont pas de soi. C'est justement là que nous intervenons.

Lorsque je rencontre Naeema (15 ans) dans un centre d'hébergement, je ne vois pas seulement une adolescente réfugiée. Je vois une enfant avec des rêves et des ambitions – comme ma fille. Elles ont à peu près le même âge. Ma fille va, bien sûr, à l'école. Naeema a dû quitter son pays. Son souhait le plus cher est simple et fort: apprendre, s'intégrer et construire son avenir.

Que nos équipes s'engagent pour ces enfants en Suisse me remplit de gratitude et de fierté. Je vous remercie de votre soutien. Ensemble, nous défendons les droits de l'enfant, en Suisse et dans le monde entier.



Maria Steinbauer
Directrice Philanthropie et
Collecte de fonds
Save the Children Suisse

SAVE THE CHILDREN EN SUISSE

La Suisse passe pour être un pays sûr et stable. Mais pour certains enfants, le quotidien est différent. Save the Children s'engage pour la pleine application de leurs droits.



Quand les droits de l'enfant sont menacés

Même dans un pays riche, les droits de l'enfant ne vont pas toujours et partout de soi. Depuis plus de dix ans, nous nous engageons pour leur application généralisée en Suisse. Notre travail en Suisse se concentre sur les enfants réfugié.e.s ou ayant un parent incarcéré, qui grandissent dans des conditions difficiles, souvent sans le soutien nécessaire.

Protection et perspectives dans les domaines de l'asile et de la justice

Nombre d'enfants réfugié.e.s vivent en hébergement collectif longtemps après leur arrivée en Suisse. Espaces exigus, manque de lieux de repli et possibilités limitées de jeu et de soutien sont leur quotidien. Notre travail accompagne la conception d'espaces adaptés aux enfants, conseille sur l'organisation d'activités et renforce la protection des enfants par la sensibilisation. Depuis 2020, nous soutenons aussi des structures adaptées aux parents et des projets pour les mineur.e.s non accompagné.e.s.

Partout en Suisse, nous avons soutenu depuis 2016 plus de 100 hébergements collectifs, dont 60 créations ou améliorations d'espaces pour enfants. Parallèlement, nous collaborons étroitement avec les autorités et nous nous engageons ainsi pour améliorer durablement la situation de l'asile.

Une équipe expérimentée et au grand cœur pour les enfants en Suisse



Nous apportons aussi notre expertise à la justice, avec une priorité pour les droits et les besoins des enfants ayant un parent incarcéré. Parloirs adaptés aux enfants dans les prisons, matériel approprié et formations pratiques du personnel procurent une nouvelle perspective au secteur de la justice.

Notre but: des changements durables pour les enfants

Nous voulons plus qu'un soutien ponctuel; notre travail doit permettre de modifier les structures. Hébergements et modalités de visite doivent d'emblée répondre aux besoins des enfants. Il faut écouter, protéger et soutenir les enfants – sans distinction d'origine, statut ou conditions de vie.



Notre équipe vous conseille sur de nombreux sujets, notamment l'organisation d'activités adaptées aux enfants.

Engagement alliant expertise et générosité

Derrière nos programmes suisses, il y a des personnes passionnément engagées dans la défense des droits de l'enfant. Neuf spécialistes de différentes disciplines mettent au quotidien connaissances, expérience et engagement au service de l'amélioration durable de la situation des enfants en Suisse.

«Nous sommes à l'écoute, prenons enfants et familles au sérieux et leur donnons une voix.»

Nina Hössli, Directrice des programmes suisses



Nous apportons notre expertise à la justice dans nos formations destinées aux professionnels.



LA PROTECTION DE L'ENFANCE COMMENCE AU QUOTIDIEN

La vie quotidienne en hébergement collectif pour réfugié.e.s est difficile – surtout pour les enfants. Il est d'autant plus crucial d'identifier où il faut plus de protection et de soutien.

Quand les enfants assistent à la violence

Des conflits peuvent surgir quand de nombreuses personnes vivent ensemble dans un espace restreint. Les enfants sont parfois témoins de disputes ou d'autres situations inquiétantes, comme des expulsions ou des situations psychologiques extrêmes de résident.e.s. Cela peut déclencher chez les enfants de l'anxiété, des troubles du sommeil ou un repli sur soi.

Lorsque les enfants sont victimes de violence, il existe généralement des procédures et des responsabilités claires. Cependant, lorsque les enfants ne sont «que» témoins de violence, savoir quoi faire n'est pas toujours clair. Des entretiens dans les hébergements collectifs nous ont montré que le personnel manquait de ressources essentielles.

Un soutien concret dans le quotidien professionnel

Un cas précis a bien mis en évidence ce besoin. Une mère a contacté Save the Children après que ses enfants ont assisté à une scène de violence dans l'hébergement et ne pouvaient plus dormir par la suite. Ces retours nous ont amenés à élaborer, en collaboration avec des services spécialisés externes, le guide «Quand les enfants sont témoins de violence». Il repose sur notre expertise internationale et nos nombreuses années d'expérience dans le domaine des hébergements collectifs en Suisse.

Le guide décrit les étapes de prévention, d'intervention et de suivi adaptées au quotidien et est complété par

une formation pratique. Cela donne au personnel des mesures claires et concrètes immédiatement applicables dans leur quotidien exigeant.

Prévention, intervention, suivi et formations pratiques

Avec ces instruments, nous poursuivons un objectif clair: renforcer les structures, prévenir la violence et intégrer systématiquement l'intérêt supérieur de l'enfant dans le quotidien des centres d'hébergement.



Lors de notre séminaire, des spécialistes ont partagé les stratégies efficaces pour protéger les enfants réfugié.e.s contre la violence et ont identifié les lacunes qui subsistent.

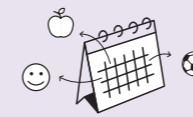
AGIR PAS À PAS

Ce guide fournit des conseils pratiques sur la manière dont le personnel des hébergements collectifs peut efficacement protéger et soutenir les enfants.

«Quand les enfants sont témoins de violence»

Guide pour le personnel des hébergements collectifs

Prévention



Structurer la vie quotidienne, faire vivre des expériences positives



Tisser des liens, garantir la sécurité au quotidien et donner un objet réconfortant



Élaborer un plan d'urgence avec les enfants et les parents

Intervention

A: L'enfant assiste à la scène de violence (chambre, espaces communs)



- | | |
|---|--|
| ① Protéger les enfants et faire en sorte qu'il.elle.s ne soient plus exposé.e.s à la violence | ② Identifier les enfants qui ont besoin d'un soutien immédiat |
| ③ Emmener les enfants dans un lieu sûr et les apaiser | ④ Renforcer les enfants et développer des stratégies d'action en cas d'urgence |

B: L'enfant n'assiste pas à la scène de violence (violence dans la chambre voisine, intervention policière)



Proposer des groupes de parole aux enfants :

- Expliquer la situation
- Évoquer la séparation
- Rassurer et écouter
- Réaliser une activité ensemble

Suivi



Signaler l'acte de violence et déterminer qui est responsable du suivi



Être attentif.ve aux changements de comportement et contacter les services spécialisés



Maintenir le lien avec les enfants

Regarder au lieu de passer à côté **LA GRANDE IMAGE**

Lorsqu'un parent est incarcéré, le monde de l'enfant chancelle. Il ne reste qu'incertitude, honte et des questions sans réponse. Mais comment parler à ces enfants de la vie de leur parent derrière les murs de la prison – et ceci ouvertement, sincèrement, et en accord avec leur âge?

Renforcer les droits de l'enfant dans le système judiciaire

L'incarcération d'un parent touche les enfants directement et les accable, il.elle.s sont donc en droit d'être informé.e.s. On a longtemps manqué de données fiables sur le nombre d'enfants touché.e.s. Les services spécialisés estiment que cette situation concerne jusqu'à 9000 enfants en Suisse.

C'est pourquoi nous avons conçu, en collaboration avec l'illustratrice Andrea Peter, une grande image qui, à travers des scènes illustrées du quotidien en prison et de la vie des enfants concerné.e.s, crée des points de contact entre professionnel.le.s, parents et enfants et facilite ainsi le dialogue. Cela concrétise un système abstrait pour les enfants qui apprennent que leur point de vue compte.

Un processus de développement rigoureux

Dès le début, spécialistes de la justice, parents incarcérés, proches et enfants ont été impliqué.e.s dans le processus de développement. Leurs expériences ont été partagées dans des entretiens, tests et enquêtes: Qu'est-ce qui fait peur? D'où viennent les malentendus? Quelles informations manquent?

«L'image aborde de nombreux aspects de la vie. Je sais [] par notre enfant qu'il.elle s'est senti.e très seul.e. [] La tristesse de l'absence du père au jardin d'enfants, aux matinées de visite, les questions des autres enfants sur les raisons de l'absence du père. Je pense que c'est un sujet délicat pour le père et l'enfant; ni l'un ni l'autre ne veut blesser en se parlant, ou bien l'enfant n'ose pas demander pourquoi le délit a été commis.» – Des proches d'une personne incarcérée s'interrogent sur la question de savoir si cette grande image reflète bien le quotidien de l'enfant.

Ce type de retour a été directement intégré à la conception, le processus participatif étant essentiel au développement de l'image.

Qu'y a-t-il dans la grande image?

Un enfant attend sa mère incarcérée dans le parloir, ou un père incarcéré participe à l'anniversaire de l'enfant par appel vidéo. La grande image montre clairement toutes les personnes impliquées: professionnel.le.s à l'écoute, parents responsables et enfants autorisé.e.s à poser des questions. Cela en fait un instrument de sensibilisation et de dialogue, et contribue à des visites plus adaptées aux enfants dans les prisons.



Lorsqu'on a demandé à une mère si elle regarderait l'image avec son enfant, elle a répondu: «Oui, bien sûr. J'ai souvent l'impression qu'il est parfois très difficile pour mon enfant d'imaginer ce que son père fait toute la journée, à quoi il s'occupe, à quoi peut ressembler la vie en prison. [] cela aide aussi beaucoup à comparer le monde en prison avec le monde à l'extérieur et ainsi à engager la conversation.»

«La grande image illustre les mondes parallèles de toutes les personnes concernées. Pendant les heures de visite en prison, elle crée une atmosphère adaptée aux enfants, ici et maintenant, et rapproche les familles de manière ludique grâce à des images et des histoires dans une situation de vie difficile.»



Lara Künzler

Spécialiste Programmes nationaux, dirige le projet «Grande image» pour les prisons

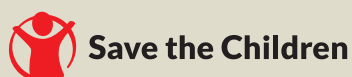
Léguiez un rire d'enfant. Grâce à votre testament.

Vous aimeriez vous engager pour les enfants en détresse dans le monde et perpétuer votre engagement après votre décès?

Avec un don par testament, que ce soit sous forme de legs ou d'une part d'héritage, vous pouvez faire une différence durable pour les enfants du monde entier. Les causes qui vous tiennent à cœur doivent continuer de rayonner dans le futur et vivre dans les rires des enfants.



Guide testamentaire gratuit:
savethechildren.ch/heritage
legate@savethechildren.ch



Save the Children
Sihlquai 253
8005 Zurich

+41 44 267 74 70
info@savethechildren.ch
savethechildren.ch

PC 80-15233-8
IBAN CH88 0900 0000 8001 5233 8

MENTIONS LÉGALES: ÉDITION *Save the Children*, Sihlquai 253, 8005 Zurich T 044 267 74 70, www.savethechildren.ch
RÉDACTION Rebecca Klee, Jessie den Harder, redaktion@savethechildren.ch CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE Tanja Jablanovic
PHOTOGRAPHES Wendy Elliott, Conor Ashleigh, *Save the Children* ILLUSTRATION Tanja Jablanovic, Andrea Peter IMPRESSION ET
CORRECTION Walter Schmid Production & Graphic AG PAPIER Norcote Trend, FSC MODE DE PARUTION Le magazine «*Save the Children*» paraît quatre fois par an en allemand, en français et en italien. Il est envoyé aux donateurs et donatrices de *Save the Children*.
TIRAGE TOTAL 60 000 exemplaires. Afin de protéger les enfants et les familles de nos programmes, les noms des personnes présentées dans les portraits ont été modifiés.

imprimé en
suisse

